

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 21 (1876)

**Anhang:** Écoles militaires fédérales en 1876

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉCOLES MILITAIRES FÉDÉRALES EN 1876.

(Arrêtées par le Conseil fédéral suisse le 3 février 1876.)

---

## I. Etat-major général.

### A. Travaux de subdivision.

Du 2 janvier au 29 juin, à Berne.

### B. Reconnaissance.

Du 16 septembre au 13 octobre, à Berne.

### C. Ecoles d'état-major général.

1. Ecole pour capitaines, du 5 juillet au 10 septembre, à Berne.
2. Ecole pour lieutenants-colonels et majors, du 2 novembre au 12 décembre, à Berne.

## II. Infanterie.

### A. Ecole d'instructeurs.

Du 6 au 19 mars, à Thoune.

*B. Ecoles préparatoires d'officiers.*

1. Pour le I<sup>er</sup> arrondissement : du 2 octobre au 12 novembre, à Yverdon.
2. » II<sup>e</sup> » du 2 octobre au 12 novembre, à Colombier.
3. » III<sup>e</sup> » du 20 octobre au 30 novembre, à Berne.
4. » IV<sup>e</sup> » du 11 juillet au 21 août, à Lucerne.
5. » V<sup>e</sup> » du 16 octobre au 26 novembre, à Soleure.
6. » VI<sup>e</sup> » du 18 juillet au 28 août, à Zurich.
7. » VII<sup>e</sup> » du 2 octobre au 12 novembre, à Hérisau.
8. » VIII<sup>e</sup> » du 26 septembre au 6 novembre, à Bellinzone.

*C. Ecoles de recrues.*

I<sup>re</sup> division de l'armée.

1. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Vaud, Genève et Valais, du 5 avril au 19 mai, à Yverdon.
2. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 9 juin au 23 juillet, à Yverdon.
3. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, du 9 août au 22 septembre, à Yverdon.

II<sup>e</sup> division de l'armée.

4. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Fribourg, Neuchâtel et Berne (Jura), du 5 avril au 19 mai, à Colombier.
5. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 9 juin au 23 juillet, à Colombier.
6. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, du 8 août au 21 septembre, à Colombier.

III<sup>e</sup> division de l'armée.

7. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du Canton de Berne (III), du 29 mars au 12 mai, à Berne.
8. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du Canton de Berne, du 9 juin au 23 juillet, à Berne.
9. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours du Canton de Berne, du 18 août au 1<sup>er</sup> octobre, à Berne.

IV<sup>e</sup> division de l'armée.

10. Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Berne (IV), Lucerne, Unterwalden-le-Haut et le-Bas et Zoug, du 29 mars au 12 mai, à Lucerne.
11. Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 24 mai au 7 juillet, à Lucerne.
12. Un cinquième des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, ainsi que les recrues régents de tous les arrondissements, du 3 septembre au 17 octobre, à Lucerne.

V<sup>e</sup> division de l'armée.

13. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Soleure, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Argovie, du 29 mars au 12 mai, à Aarau.
14. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 2 juin au 16 juillet, à Aarau.
15. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, du 29 juillet au 11 septembre, à Aarau.

VI<sup>e</sup> division de l'armée.

16. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Schaffhouse, Zurich et Schwyz (VI), du 5 avril au 19 mai, à Zurich.

17. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 31 mai au 14 juillet, à Schaffhouse.
18. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, du 17 septembre au 31 octobre, à Zurich.

VII<sup>e</sup> division de l'armée.

19. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des Cantons de Thurgovie, St-Gall et les deux Appenzell, du 5 avril au 19 mai, à Hérisau.
20. Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes des mêmes Cantons, du 7 juin au 21 juillet, à Hérisau.
21. Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours des mêmes Cantons, du 9 août au 22 septembre, à Hérisau.

VIII<sup>e</sup> division de l'armée.

22. Recrues d'infanterie et les recrues tambours et trompettes du Canton du Tessin et de langue italienne du Canton des Grisons, du 31 mars au 14 mai, à Bellinzone.
23. Recrues d'infanterie du Canton des Grisons (à l'exception de ceux de langue italienne) et du Canton de Glaris, et les recrues trompettes des Cantons des Grisons, Glaris, Uri, Schwyz (VII) et Valais, du 12 juin au 26 juillet, à Coire.
24. Recrues d'infanterie des Cantons d'Uri, Schwyz (VIII) et Valais, et les recrues tambours des Cantons des Grisons, Glaris, Uri, Schwyz et Valais, du 9 août au 22 septembre, à Altorf.

Ecole de recrues de régents.

Recrues régents de tous les arrondissements de division, du 3 septembre au 17 octobre, à Lucerne.

D. *Cours de répétition.*

I<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 1,	du 1 <sup>er</sup> au 7 juillet,	à Bière.
fusiliers	1, du 30 mai au 5 juin,	à Genève.
	2, du 10 au 16 juin,	à Genève.
	3, du 20 au 26 juin,	à Genève.
	4, du 12 au 18 août,	à Bière.
	5, du 10 au 16 mai,	à Bière.
	6, du 20 au 26 mai,	à Bière.

Bataillon de fusiliers	n°	7, du 22 au 28 août, à Bière.
" "	"	8, du 1 <sup>er</sup> au 7 septembre, à Bière.
" "	"	9, du 12 au 18 septembre, à Bière.
" "	"	10, du 1 <sup>er</sup> au 7 avril, à Bière.
" "	"	11, du 11 au 17 avril, à Bière.
" "	"	12, du 21 au 27 avril, à Bière.
" "	"	98, du 1 <sup>er</sup> au 7 mai, à Sion.

### II<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers	n°	2, du 2 au 8 octobre, à Bulle.
fusiliers	"	13, du 4 au 10 mai, à Fribourg.
"	"	14, du 13 au 19 mai, à Fribourg.
"	"	15, du 22 au 28 mai, à Fribourg.
"	"	16, du 14 au 20 septembre, à Fribourg.
"	"	17, du 23 au 29 septembre, à Fribourg.
"	"	18, du 22 au 28 mai, à Colombier.
"	"	19, du 23 au 29 septembre, à Colombier.
"	"	20, du 10 au 16 octobre, à Fribourg.
"	"	21, du 14 au 20 septembre, à Delémont.
"	"	22, du 22 au 28 mai, à Delémont.
"	"	23, du 13 au 19 mai, à Delémont.
"	"	24, du 23 au 29 septembre, à Delémont.

### III<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers	n°	3, du 15 au 21 mai, à Berne.
fusiliers	"	25, du 24 au 30 mai, à Berne.
"	"	26, du 10 au 16 août, à Berne.
"	"	27, du 23 au 29 septembre, à Berne.
"	"	28, du 1 <sup>er</sup> au 7 juin, à Berne.
"	"	29, du 28 juillet au 3 août, à Berne.
"	"	30, du 3 au 9 octobre, à Berne.
"	"	31, du 19 au 25 juillet, à Berne.
"	"	32, du 15 au 21 mai, à Thoune.
"	"	33, du 6 au 12 mai, à Thoune.
"	"	34, du 3 au 9 octobre, à Thoune.
"	"	35, du 12 au 18 octobre, à Thoune.
"	"	36, du 12 au 18 octobre, à Thoune.

IV<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 4, du 1 <sup>er</sup> au 7 août, à Lucerne.	
» fusiliers	» 37, du 12 au 18 juillet, à Wangen.
» »	» 38, du 24 au 30 août, à Lucerne.
» »	» 39, du 28 septembre au 4 octobre, à Signau.
» »	» 40, du 18 au 24 avril, à Lucerne.
» »	» 41, du 27 avril au 3 mai, à Lucerne
» »	» 42, du 16 au 22 mai, à Lucerne.
» »	» 43, du 12 au 18 juillet, à Lucerne.
» »	» 44, du 20 au 26 octobre, à Lucerne.
» »	» 45, du 9 au 15 août, à Lucerne.
» »	» 46, du 20 au 26 juin, à Lucerne.
» »	» 47, du 21 au 27 mars, à Lucerne.
» »	» 48, du 21 au 27 juillet, à Lucerne.

V<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 5, du 3 au 9 octobre, à Liestal.	
» fusiliers	» 49, du 1 <sup>er</sup> au 7 avril, à Soleure.
» »	» 50, du 18 au 24 avril, à Soleure.
» »	» 51, du 27 avril au 3 mai, à Soleure.
» »	» 52, du 16 au 22 mai, à Liestal.
» »	» 53, du 5 au 11 septembre, à Liestal.
» »	» 54, du 14 au 20 septembre, à Bâle.
» »	» 55, du 16 au 22 mai, à Aarau.
» »	» 56, du 14 au 20 septembre, à Aarau.
» »	» 57, du 23 au 29 septembre, à Aarau.
» »	» 58, du 23 au 29 septembre, à Liestal.
» »	» 59, du 23 au 29 septembre, à Bâle.
» »	» 60, du 3 au 9 octobre, à Aarau.
» »	» 69, du 3 au 9 octobre, à Muri.

VI<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 6, du 23 au 29 mai, à Zurich.	
» fusiliers	» 61, du 2 au 8 mai, à Schaffhouse.
» »	» 62, du 11 au 17 mai, à Schaffhouse.
» »	» 63, du 30 août au 5 septembre, à Schaffhouse.
» »	» 64, du 24 au 30 juin, à Zurich.
» »	» 65, du 4 au 10 juillet, à Zurich.

Bataillons de fusiliers	n° 66,	du 30 août au 5 septembre, à Zurich.
»       »	» 67,	du 8 au 14 septembre, à Schaffhouse.
»       »	» 68,	du 1 <sup>er</sup> au 7 août, à Zurich.
»       »	» 69,	du 10 au 16 août, à Zurich.
»       »	» 70,	du 19 au 25 août, à Zurich.
»       »	» 71,	du 17 au 23 septembre, à Zurich.
»       »	» 72,	du 26 septembre au 2 octobre, à Zurich.

#### VII<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 7,	du 22 au 28 mai, à Hérisau.
»       fusiliers	» 73, du 4 au 10 mai, à St-Gall.
»       »	» 74, du 15 au 21 juillet, à St-Gall.
»       »	» 75, du 24 au 30 juillet, à Frauenfeld.
»       »	» 76, du 8 au 14 septembre, à Wallenstadt.
»       »	» 77, du 19 au 25 septembre, à Wallenstadt.
»       »	» 78, du 13 au 19 mai, à St-Gall.
»       »	» 79, du 24 au 30 juillet, à St-Gall.
»       »	» 80, du 16 au 22 septembre, à St-Gall.
»       »	» 81, du 22 au 28 mai, à Frauenfeld.
»       »	» 82, du 22 au 28 mai, à St-Gall.
»       »	» 83, du 24 au 30 juillet, à Hérisau.
»       »	» 84, du 24 au 30 septembre, à Hérisau.

#### VIII<sup>e</sup> division de l'armée.

Bataillon de carabiniers n° 8,	du 19 au 25 juillet, à Luziensteig.
»       fusiliers	» 85, du 29 juillet au 4 août, à Coire.
»       »	» 86, du 17 au 23 mai, à Altorf.
»       »	» 87, du 27 mai au 2 juin, à Altorf.
»       »	» 88, du 30 avril au 6 mai, à Brigue.
»       »	» 89, du 9 au 15 mai, à Brigue.
»       »	» 90, du 17 au 23 mai, à Coire.
»       »	» 91, du 27 mai au 2 juin, à Coire.
»       »	» 92, du 17 au 23 mai, à Luziensteig.
»       »	» 93, du 27 mai au 2 juin, à Luziensteig.
»       »	» 94, du 4 au 10 avril, à Lugano.
»       »	» 95, du 21 au 27 mars, à Bellinzone.
»       »	» 96, du 6 au 12 octobre, à Bellinzone.

E. *Cours spéciaux.*

I. Ecoles de tir.

a. Pour officiers.

1. Du 4 au 31 mai, à Wallenstadt.
2. Du 7 juin au 4 juillet, à Wallenstadt.
3. Du 9 juillet au 5 août, à Wallenstadt.
4. Du 9 août au 5 septembre, à Wallenstadt.

b. Pour sous-officiers.

1. Du 2 au 29 avril, à Wallenstadt.
2. Du 27 septembre au 24 octobre, à Wallenstadt.

II. Ecole de pionniers d'infanterie.

(Voir Génie), à Soleure.

III. Ecole de recrues-armuriers.

Du 27 avril au 10 juin, à Zofingue.

IV. Cours de sous-officiers d'armement.

Du 17 juin au 2 juillet, à Zofingue.

V. Chefs de caissons des régiments d'infanterie.

Du 8 au 23 juillet, à Thonne.

**III. Cavalerie.**

A. *Ecole d'instructeurs.*

Du 7 février au 4 mars, à Aarau.

B. *Ecole préparatoire d'officiers.*

Du 11 juillet au 10 septembre, à Aarau.

*C. Ecole de cadres.*

Du 13 mars au 23 avril, à Lucerne.

*D. Cours de remonte.*

*a. Pour chevaux de recrues.*

- I<sup>e</sup> cours, du 8 novembre 1875 au 4 mars 1876, à Berne.
- II<sup>e</sup>    > du 10 janvier au 6 mai, à Winterthour.
- III<sup>e</sup>    > du 13 mars au 8 juillet, à Aarau.
- IV<sup>e</sup>    > du 15 mai au 9 septembre, à Lucerne.

*b. Pour chevaux de la troupe incorporée.*

- I<sup>e</sup> cours, du 17 juillet au 5 août, à Berne.
- II<sup>e</sup>    > du 17 juillet au 5 août, à Winterthour.

*E. Ecoles de recrues.*

1. Ecole pour les recrues des escadrons n°s 1—6 avec les recrues bernoises de langue française et tous les recrues-maréchaux-ferrants de langue française, du 7 mars au 7 mai, à Berne.
2. Ecole pour les recrues des escadrons n°s 7—15 et de l'escadron n° 23 et tous les recrues-maréchaux-ferrants de langue allemande, du 11 juillet au 10 septembre, à Aarau.
3. Ecole pour les recrues des escadrons n°s 16—22 et de l'escadron n° 24, du 9 mai au 9 juillet, à Winterthour.
4. Ecole pour les recrues de toutes les compagnies de guides, du 12 septembre au 12 novembre, à Lucerne.

*F. Cours de répétition.*

*a. Dragons.*

- Régiment I. Escadrons 1, 2 et 3, du 11 au 24 août, à Berne.
- » II.        > 4, 5 et 6, du 29 août au 11 septembre, à Berne.
- » III.      > 7, 8 et 9, du 16 au 29 septembre, à Berne.
- » IV.       > 10, 11 et 12, du 4 au 17 octobre, à Berne.
- » V.        > 13, 14 et 15, du 13 au 26 septembre, à Aarau.

- » VI. 16, 17 et 18, du 26 août au 8 septembre, à Winterthour.
- » VII. 19, 20 et 21, du 12 au 25 septembre, à Winterthour.
- » VIII. 22, 23 et 24, du 1<sup>er</sup> au 14 octobre, à Aarau.

*b. Guides.*

- Compagnie n° 1, du 29 août au 11 septembre, à Berne.
- » 2, du 16 au 29 septembre, à Berne.
- » 3, du 4 au 17 octobre, à Berne.
- » 4, du 4 au 17 octobre, à Berne.
- » 5, du 2 au 15 octobre, à Bâle.
- » 6, du 8 au 21 août, à Winterthour.
- » 7, du 8 au 21 août, à Winterthour.
- » 8, du 23 octobre au 5 novembre, à Bellinzone.
- » 9, du 29 août au 11 septembre, à Berne.
- » 10, du 16 au 29 septembre, à Berne.
- » 11, du 2 au 15 octobre, à Bâle.
- » 12, du 8 au 21 août, à Winterthour.

## IV. Artillerie.

### A. Ecoles préparatoires d'officiers.

I<sup>re</sup> partie : Pour tous les genres d'artillerie, du 25 août au 5 octobre, à Thoune.

II<sup>me</sup> » Pour l'artillerie de campagne et de position, du 17 octobre au 18 décembre, à Zurich.

Pour artificiers et train d'armée, du 31 octobre au 11 décembre, à Zurich.

### B. Ecoles de sous-officiers.

1. Pour toute l'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc), l'artillerie de position, les artificiers et le train d'armée de langues française et italienne, du 24 février au 29 mars, à Thoune.
2. Pour le train d'armée de langue allemande, du 16 février au 21 mars, à Zurich.

C. *Ecoles de recrues.*

1. Artillerie de campagne.

a. Batteries attelées et colonnes de parc.

1. Pour recrues de la brigade d'artillerie I, du 29 juin au 22 août, à Bière.
2. > » > » > » II, du 3 mai au 26 juin, à Bière.
3. » » » » » III, du 1<sup>er</sup> avril au 25 mai, à Thoune.
4. » » » » » IV, du 28 mai au 21 juillet, à Thoune.
5. » » » » » V, du 23 juillet au 15 septembre, à Thoune.
6. » » » » » VI, du 31 mai au 24 juillet, à Frauenfeld.
7. » » » » » VII, du 3 septembre au 27 octob., à Frauenfeld.
8. » » » » » VIII, du 4 avril au 28 mai, à Frauenfeld.

b. Batteries de montagne.

9. Pour recrues de langues allemande et française, du 8 avril au 1<sup>er</sup> juin, à Thoune.

2. Artillerie de position.

10. 1<sup>o</sup> Ecole pour recrues de langue française, du 8 avril au 1<sup>er</sup> juin, à Thoune.
11. 2<sup>o</sup> Ecole pour recrues de langue allemande, du 4 juin au 28 juillet, à Thoune.

3. Artificiers.

12. Pour recrues des compagnies d'artificiers, du 8 avril au 19 mai, à Thoune.

4. Train d'armée.

(Bataillons du train et train de ligne.)

- |     |   |                                 |   |
|-----|---|---------------------------------|---|
| 13. | Pour recrues du 1 <sup>er</sup> arrondissement, | du 30 septembre au 10 novembre, | à Bière.  |
| 14. | » » II <sup>e</sup>                             | »                               | du 1 <sup>er</sup> avril au 12 mai,<br>à Bière. |
| 15. | » » III <sup>e</sup>                            | »                               | du 28 octobre au 8 dé-<br>cembre, à Thoune.     |
| 16. | » » IV <sup>e</sup>                             | »                               | du 8 octobre au 18 no-<br>vembre, à Thoune.     |
| 17. | » » V <sup>e</sup>                              | »                               | du 31 octobre au 11 dé-<br>cembre, à Zurich.    |
| 18. | » » VI <sup>e</sup>                             | »                               | du 22 mars au 2 mai,<br>à Zurich.               |
| 19. | » » VII <sup>e</sup>                            | »                               | du 29 octobre au 9 dé-<br>cembre, à Frauenfeld. |
| 20. | » » VIII <sup>e</sup>                           | »                               | du 17 septembre au 28<br>octobre, à Zurich.     |

D. *Cours de répétition.*

1. *Artillerie de campagne.*

*a. Batteries attelées.*

II<sup>e</sup> brigade.

- |   |                                    |          |
|---|------------------------------------|----------|
| Régiment n° 1, batterie de 10 <sup>em</sup> n° 7 de Vaud, | du 14 au 31 mai,                   |          |
|   |                                    | à Bière. |
| » » I » 10 <sup>em</sup> » 8 de Vaud,                     | du 14 au 31 mai,                   |          |
|   |                                    | à Bière. |
| » » II » 8 <sup>em</sup> » 9 de Fribourg,                 | du 25 août                         |          |
|   | au 11 septembre,                   | à Bière. |
| » » II » 8 <sup>em</sup> » 10 de Neuchâtel,               | du 25 août                         |          |
|   | au 11 septembre,                   | à Bière. |
| » » III » 8 <sup>em</sup> » 11 de Neuchâtel,              | du 14 sep-                         |          |
|   | tembre au 1 <sup>er</sup> octobre, | à        |
|   | Bière.                             |          |
| » » III » 8 <sup>em</sup> » 12 de Berne,                  | du 14 septembre                    |          |
|   | au 1 <sup>er</sup> octobre,        | à Bière. |

III<sup>e</sup> brigade.

Régiment n° I, batterie de 10 <sup>cm</sup> n° 13 de Berne,	du 9 au 26 juin,
	à Thoune.
» » I » 10 <sup>cm</sup> » 14 de Berne,	du 9 au 26 juin,
	à Thoune.
» » II » 8 <sup>cm</sup> » 15 de Berne,	du 1 <sup>er</sup> au 18 septembre,
	à Thoune.
» » II » 8 <sup>cm</sup> » 16 de Berne,	du 1 <sup>er</sup> au 18 septembre,
	à Thoune.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 17 de Berne,	du 19 septembre au 6 octobre,
	à Thoune.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 18 de Berne,	du 19 septembre au 6 octobre,
	à Thoune.

VI<sup>e</sup> brigade.

Régiment n° I, batterie de 8 <sup>cm</sup> n° 31 d'Argovie,	du 12 au 29
	août, à Thoune.
» » I » 8 <sup>cm</sup> » 32 d'Argovie,	du 12 au 29
	août, à Thoune.
» » II » 10 <sup>cm</sup> » 33 de Zurich,	du 14 au 31
	août, à Frauenfeld.
» » II » 10 <sup>cm</sup> » 34 de Zurich,	du 14 au 31
	août, à Frauenfeld.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 35 de Zurich,	du 26 juillet au
	12 août, à Zurich.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 36 de Zurich,	du 26 juillet au
	12 août, à Zurich.

VIII<sup>e</sup> brigade.

Régiment n° I, batterie de 8 <sup>cm</sup> n° 43 de St-Gall,	du 26 juillet
	au 12 août, à Frauenfeld.
» » I » 8 <sup>cm</sup> » 44 de St-Gall,	du 26 juillet
	au 12 août, à Frauenfeld.
» » II » 8 <sup>cm</sup> » 45 de Lucerne,	du 23 juillet
	au 9 août, à Thoune.
» » II » 8 <sup>cm</sup> » 46 de Lucerne,	du 23 juillet
	au 9 août, à Thoune.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 47 de Zurich,	du 2 au 19
	septembre, à Zurich.
» » III » 8 <sup>cm</sup> » 48 du Tessin,	du 2 au 19
	septembre, à Zurich.

*b. Colonnes de parc.*

II <sup>e</sup>	parc de division,	colonne de parc n <sup>o</sup>	3,	du 12 au 27 juillet, à Bière.
>	>	>	>	4, du 12 au 27 juillet, à Bière.
III <sup>e</sup>	>	>	>	5, du 21 septembre au 6 octobre, à Thoune.
>	>	>	>	6, du 21 septembre au 6 octobre, à Thoune.
VIE	>	>	>	11, du 15 au 30 août, à Zurich.
>	>	>	>	12, du 15 au 30 août, à Zurich.
VIII <sup>e</sup>	>	>	>	15, du 29 mai au 13 juin, à Zurich.
>	>	>	>	16, du 29 mai au 13 juin, à Zurich.

*c. Batteries de montagne.*

Batterie de 8<sup>em</sup> n<sup>o</sup> 61 des Grisons, du 17 juin au 4 juillet, à Luziensteig.  
 » 8<sup>em</sup> » 62 du Valais, du 29 août au 15 septembre, à Sion.

*2. Artillerie de position.*

Division n<sup>o</sup> II: Compagnie de position n<sup>o</sup> 2 de Berne, du 3 au 18 août, à Thoune.  
 » » 3 de Fribourg, du 3 au 18 août, à Thoune.  
 » » 4 de Bâle-ville, du 3 au 18 octobre, à Thoune.  
 » » 7 d'Argovie, du 3 au 18 octobre, à Thoune.

*3. Artificiers.*

Compagnie n<sup>o</sup> 1, du 25 mai au 9 juin, à Thoune.

4. *Train d'armée.*

- II<sup>e</sup> division. Bataillon du train n° 2, et train de ligne des unités tactiques de la II<sup>e</sup> division, du 27 juin au 10 juillet, à Bière.
- III<sup>e</sup>      Bataillon du train n° 3, et train de ligne des unités tactiques de la III<sup>e</sup> division, du 25 mai au 7 juin, à Thoune.
- VI<sup>e</sup>      Bataillon du train n° 6 et train de ligne des unités tactiques de la VI<sup>e</sup> division, du 15 au 28 juin, à Zurich.
- VIII<sup>e</sup>     Bataillon du train n° 8 et train de ligne des unités tactiques de la VIII<sup>e</sup> division, du 30 octobre au 12 novembre, à Frauenfeld.

E. *Cours spéciaux.*

1. Pour recrues-serruriers de langue française des batteries et de l'artillerie de position, (conjointement avec l'école de recrues n° 10) du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin, à Thoune.
2. Pour recrues-serruriers de toutes les batteries, de la VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> brigade d'artillerie, (conjointement avec l'école de recrues n° 8) du 8 au 28 mai, à Frauenfeld.
3. Pour recrues-serruriers des batteries, de la III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> brigade d'artillerie et de l'artillerie de position, de langue allemande, (conjointement avec l'école de recrues n° 4) du 3 au 21 juillet, à Thoune.
4. Pour recrues-maréchaux-ferrants des bataillons du train n°s 3 à 8 (à l'exception de ceux de langue italienne), (conjointement avec l'école de recrues n° 18) du 10 avril au 2 mai, à Zurich.
5. Pour recrues-maréchaux-ferrants de langue française, de la I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> brigade d'artillerie et des bataillons de train, (conjointement avec l'école de recrues n° 14) du 24 avril au 12 mai, à Bière.
6. Pour recrues-maréchaux-ferrants de langue allemande, des batteries et colonnes de parc de la VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> division, (conjointement avec l'école de recrues n° 6) du 26 juin au 24 juillet, à Frauenfeld.
7. Pour recrues - maréchaux - ferrants des batteries et colonnes de parc, de la III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> division, (conjointement avec l'école de recrues n° 3) du 1 au 25 mai, à Thoune.

*Observation.* Les recrues serruriers de batteries et les recrues maréchaux-ferrants doivent être envoyées, sans tenir compte de la division à laquelle elles appartiennent, à l'école de recrues avec la-

quelle le cours spécial a lieu conjointement ; sont exceptées les recrues serruriers de batteries de langue française qui, *toutes*, doivent être envoyées à l'école de recrues 2, d'où elles seront détachées au cours de serruriers qui aura lieu à Thoune, du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin.

## V. Génie.

### A. Ecole d'instructeurs.

Du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril, à Brougg.

### B. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 17 octobre au 18 décembre, à Zurich.

### C. Cours pour les commandants de bataillons et les adjudants de l'élite.

Du 16 au 28 octobre, à Berne.

### D. Ecoles de recrues.

1. Ecole de pontonniers n° 1 pour recrues de lange allemande, du 4 avril au 28 mai, à Brougg.
2. " " " 2 pour recrues de langue française, du 22 août au 10 octobre, à Brougg.
3. Ecole de sapeurs n° 1 pour recrues sapeurs et recrues pionniers d'infanterie des arrondissements de divisions n° I, II, III, IV, du 9 mai au 27 juin, à Soleure.
4. " " " 2 pour recrues sapeurs et recrues pionniers d'infanterie des arrondissements de division n° V, VI, VII, VIII, du 29 juin au 17 août, à Soleure.
5. Ecole de pionniers pour les recrues de tous les arrondissements de divisions, du 22 août au 10 octobre, à Soleure.

### E. Cours de répétition.

#### a. Bataillons du génie.

- Bataillon n° 2 : Compagnie de pontonniers (reste encore à former).  
 " " " sapeurs, du 19 avril au 4 mai, à Soleure.  
 " " " pionniers (reste encore à former).

Bataillon n° 3 : Compagnie de pontonniers, du 25 mai au 9 juin, à Thoune.

» » sapeurs, du 31 août au 15 septembre, à Thoune.

» » pionniers (reste encore à former).

Bataillon n° 6 : Compagnie de pontonniers, du 14 au 29 juin, à Brougg.

» » sapeurs, du 20 septembre au 5 octobre, à Thoune.

» » de pionniers (reste encore à former).

Bataillon n° 8 : Compagnie de pontonniers (reste encore à former).

» » sapeurs, du 16 au 31 mars, à Bellinzone.

» » pionniers (reste encore à former).

#### b. Pionniers d'infanterie.

II<sup>e</sup> division : Tous les pionniers de la division, du 19 avril au 4 mai, à Soleure.

III<sup>e</sup> » » » » 31 août au 15 sept., à Thoune.

VI<sup>e</sup> » » » » 20 septembre au 5 oct., à Thoune.

VIII<sup>e</sup> » Régiment n° 29. Tous les pionniers du régiment, du 27 juillet au 11 août, à Luziensteig.

» » 30. Tous les pionniers des bataillons 88 et 89, du 11 au 26 juillet, à St-Maurice.

» » 30. Tous les pionniers du bataillon 90, du 27 juillet au 11 août, à Luziensteig.

» » 31. Tous les pionniers du régiment, du 27 juillet au 11 août, à Luziensteig.

» » 32. Tous les pionniers du régiment, du 16 au 31 mars, à Bellinzone.

## VI. Service sanitaire.

### I. Section médicale.

#### A. Ecole d'instructeurs.

Du 19 mars au 1<sup>er</sup> avril, à Zurich.

B. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 23 avril au 20 mai, à Zurich.
2. Pour médecins et pharmaciens de langue allemande, du 11 juin au 8 juillet, à Bâle.
3. Pour médecins et pharmaciens de langues française et italienne, du 30 juillet au 26 août, à Bâle.

C. Ecole de sous-officiers.

Pour sous-officiers de langue allemande, du 17 septembre au 7 octobre, à Zurich.

D. Instruction préparatoire pour les recrues.

Pour recrues du I<sup>er</sup> arrondissement de division, du 8 au 21 juillet, à Lausanne.

»	II <sup>e</sup>	»	»	(à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg), du 8 au 21 juillet, à Lausanne.
»	III <sup>e</sup>	»	»	du 20 mai au 2 juin, à Bâle.
»	IV <sup>e</sup>	»	»	du 1 <sup>er</sup> au 14 avril, à Zurich, avec les recrues de langue allemande de Fribourg.
»	V <sup>e</sup>	»	»	du 20 mai au 2 juin, à Bâle.
»	VI <sup>e</sup>	»	»	du 1 <sup>er</sup> au 14 avril, à Zurich.
»	VII <sup>e</sup>	»	»	du 8 au 21 juillet, à St-Gall.
»	VIII <sup>e</sup>	»	»	(sans Tessin) du 8 au 21 juillet, à St-Gall.
»	du Canton du Tessin,	du 16 au 29 août,	à Bellinzone.	

E. Ecoles de recrues.

Recrues des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissements de division, et les recrues de langue allemande de Fribourg, du 16 avril au 20 mai.

$\frac{1}{3}$ de la troupe,	à Zurich.
$\frac{1}{3}$	» à Bâle.
$\frac{1}{3}$	» à St-Gall.

Recrues des III <sup>e</sup> et V <sup>e</sup> arrondissements de division, du 4 juin au 8 juillet	$\left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{3} \\ \frac{1}{3} \\ \frac{1}{3} \end{array} \right.$	de la troupe, à Soleure. » à Bâle. » à Lucerne.
Recrues des I <sup>er</sup> et II <sup>e</sup> arrondissements de division, à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg, du	$\left\{ \begin{array}{l} 23 \text{ juillet au } 26 \text{ août} \\ 3 \text{ septembre au } 7 \text{ octobre} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{3} \\ \frac{1}{3} \end{array} \right.$ de la troupe, à Lausanne. » à Bâle. » à Lausanne.
Recrues des VII <sup>e</sup> et VIII <sup>e</sup> arrondissements de division, sans les recrues du Tessin, du	$\left\{ \begin{array}{l} 23 \text{ juillet au } 26 \text{ août} \\ 3 \text{ septembre au } 7 \text{ octobre} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} \frac{1}{2} \\ \frac{1}{2} \end{array} \right.$ de la troupe, à St-Gall. » à Zurich.
Recrues du Canton du Tessin, du	3 septembre au 7 octobre	à Lucerne.

#### F. Cours de répétition.

1. Cours de répétition d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 24 avril au 6 mai, à Zurich.
2. » » d'opérations pour médecins d'un certain âge, du 24 juillet au 5 août, à Berne.

### II. Section vétérinaire.

#### A. Ecole préparatoire d'officiers.

Du 26 mars au 22 avril, à Zurich.

#### B. Ecole de recrues.

Les vétérinaires feront leur service de recrues dans l'école d'artillerie de campagne de l'arrondissement respectif. Ils seront habillés, armés et équipés comme recrues de train.

#### C. Cours de maréchaux-ferrants.

1. Cavalerie. Recrues maréchaux-ferrants de langue française, du 7 mars au 7 mai, à Berne.  
Recrues maréchaux-ferrants de langue allemande, du 11 juillet au 10 septembre, à Aarau.
2. Artillerie. Recrues maréchaux-ferrants de langue française de la I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> brigade d'artillerie et des bataillons du train I et II du 24 avril au 12 mai, à Bière.  
Recrues maréchaux-ferrants des bataillons du train III et VIII, à l'exception de ceux de langue italienne, du 10 avril au 2 mai, à Zurich.  
Recrues maréchaux-ferrants de langue allemande de la VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> brigade d'artillerie du 26 juin au 24 juillet, à Frauenfeld.

2. Artillerie. Recrues maréchaux-ferrants de la III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> brigade d'artillerie, du 1<sup>er</sup> au 25 mai, à Thoune.

## VII. Troupes d'administration.

### A. Ecoles préparatoires d'officiers.

1. Ecole du 16 janvier au 19 février, à Thoune.  
2. » » 21 février au 26 mars, à Thoune.

### B. Ecole de sous-officiers.

Du 9 au 29 juin, à Thoune.

### C. Ecole de recrues.

Du 1<sup>er</sup> avril au 20 mai, à Thoune.

### D. Cours de répétition.

#### a. Pour officiers.

Du 1<sup>er</sup> au 28 juin, à Thoune.

#### b. Pour les troupes.

Du 23 au 30 mai, à Thoune.

## VIII. Ecoles centrales.

- Ecole centrale I pour officiers subalternes de toutes les armes et pour adjudants, du 18 avril au 29 mai, à Thoune.  
 » » II pour capitaines de l'infanterie et des carabiniers, du 17 janvier au 26 février, à Thoune.  
 » » III y compris une reconnaissance, pour tous les commandants de régiments d'infanterie et un certain nombre de commandants de régiments d'autres armes, du 13 août au 23 septembre, à Thoune.
-

## Cours rangés dans l'ordre des places d'armes.

(Le jour d'entrée est le jour avant et celui du licenciement le jour après. — Pour les écoles de recrues d'infanterie et les cours de répétition de cavalerie, la première date indique le premier jour de service des cadres, et la seconde le premier jour de service des recrues soit de la troupe.)

---

### *Place d'armes d'Aarau.*

1. Ecole d'instructeurs de cavalerie, du 7 février au 4 mars.
2. Cours de remonte (III) pour chevaux de recrues, du 13 mars au 8 juillet.
3. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 21/29 mars au 12 mai :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du V<sup>e</sup> arrondissement de division.
4. Cours de répétition d'infanterie (I), du 16 au 22 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 55.
5. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 25 mai / 2 juin au 16 juillet :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du V<sup>e</sup> arrondissement de division.
6. Ecole de recrues de cavalerie, du 11 juillet au 10 septembre :  
Recrues des escadrons n<sup>os</sup> 7—15 et n<sup>o</sup> 23 et tous les recrues-maréchaux-ferrants de cavalerie de langue allemande.
7. Ecole préparatoire d'officiers de cavalerie, du 11 juillet au 10 septembre, pour dragons et guides de tous les arrondissements.
8. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 21/29 juillet au 11 septembre :  
Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours du V<sup>e</sup> arrondissement de division.

9. Cours de répétition de cavalerie (I), du 13/17 au 26 septembre :  
Régiment de dragons n° 5, escadrons n°s 13, 14 et 15.
10. Cours de répétition d'infanterie (II), du 14 au 20 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 56.
11. Cours de répétition d'infanterie (III), du 23 au 29 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 57.
12. Cours de répétition de cavalerie (II), du 1<sup>er</sup>/5 au 14 octobre :  
Régiment de dragons n° 8, escadrons n°s 22, 23 et 24.
13. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 3 au 9 octobre :  
Bataillon de fusiliers n° 60.

*Place d'armes d'Altorf.*

14. Cours de répétition d'infanterie (I), du 17 au 23 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 86.
15. Cours de répétition d'infanterie (II), du 27 mai au 2 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 87.
16. Ecole de recrues d'infanterie, du 1<sup>er</sup>/9 août au 22 septembre :  
Recrues d'infanterie du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division,  
Cantons d'Uri, Schwyz et Valais ; recrues tambours du  
VIII<sup>e</sup> arrondissement de division, Cantons des Grisons,  
Glaris, Uri, Schwyz et Valais.

*Place d'armes de Bâle.*

17. Ecole de recrues sanitaires (I), du 16 avril au 20 mai :  
Un tiers des recrues des III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> arrondissements de division et les recrues de langue allemande de Fribourg.
18. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 20 mai au 2 juin :  
Recrues des III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> arrondissements de division.
19. Ecole de recrues sanitaires (II), du 4 juin au 8 juillet :  
Un tiers des recrues des III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> arrondissements de division.
20. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (I), du 11 juin au 8 juillet :  
Médecins et pharmaciens de langue allemande.

21. Ecole de recrues sanitaires (III), du 23 juillet au 26 août :  
Un tiers des recrues des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> arrondissements de division, à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg.
22. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires (II), du 30 juillet au 26 août :  
Médecins et pharmaciens de langues française et italienne.
23. Cours de répétition d'infanterie (I), du 14 au 20 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 45.
24. Cours de répétition d'infanterie (II), du 23 au 29 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 59.
25. Cours de répétition de cavalerie, du 2/6 au 15 octobre :  
Compagnies de guides n°s 5 et 11.

*Place d'armes de Bellinzone.*

26. Cours de répétition du génie (I), du 16 au 31 mars :  
Bataillon n° 8, compagnie de sapeurs.
27. Cours de répétition du génie (II), du 16 au 31 mars :  
Tous les pionniers du régiment d'infanterie n° 32.
28. Cours de répétition d'infanterie (I), du 21 au 27 mars :  
Bataillon de fusiliers n° 95.
29. Ecole de recrues d'infanterie, du 23/31 mars au 14 mai :  
Recrues d'infanterie, de trompettes et tambours du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division du Canton du Tessin, et ceux de langue italienne du Canton des Grisons.
30. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 16 au 29 août :  
Recrues du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division (Tessin).
31. Ecole préparatoire d'officiers du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division, du 26 septembre au 6 novembre.
32. Cours de répétition d'infanterie (II), du 6 au 12 octobre :  
Bataillon de fusiliers n° 96.
33. Cours de répétition de cavalerie, du 23/27 octobre au 5 novembre :  
Compagnie de guides n° 8.

*Place d'armes de Berne.*

34. Cours de remonte (I) pour chevaux de recrues, du 8 novembre 1875 au 4 mars 1876.
35. Etat-major général. Travaux de subdivision, du 2 janvier au 29 juin :  
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général, par classes successives.
36. Ecole de recrues de cavalerie, du 7 mars au 7 mai :  
Recrues des escadrons n°s 1—6 et recrues de langue française (Jura) du Canton de Berne, et tous les recrues-marechaux-ferrants de cavalerie de langue française.
37. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 21/29 mars au 12 mai :  
Un tiers des recrues et la moitié des recrues trompettes du III<sup>e</sup> arrondissement de division.
38. Cours de répétition d'infanterie (I), du 15 au 21 mai :  
Bataillon de carabiniers n° 3.
39. Cours de répétition d'infanterie (II), du 24 au 30 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 25.
40. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 1<sup>er</sup>/9 juin au 23 juillet :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du III<sup>e</sup> arrondissement de division.
41. Cours de répétition d'infanterie (III), du 1<sup>er</sup> au 7 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 28.
42. Première école d'état-major général, du 5 juillet au 10 septembre, pour capitaines de l'état-major général.
43. Cours de remonte (V), du 17 juillet au 5 août, pour chevaux de la troupe incorporée des escadrons n°s 1—14 et des compagnies de guides n°s 1—4, 9 et 10.
44. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 19 au 25 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 31.
45. Cours de répétition sanitaire, du 24 juillet au 5 août :  
Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
46. Cours de répétition d'infanterie (V), du 28 juillet au 3 août :  
Bataillon de fusiliers n° 29.
47. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 10/18 août au 1<sup>er</sup> octobre :  
Un tiers des recrues et les recrues tambours du III<sup>e</sup> arrondissement de division.

48. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 10 au 16 août :  
Bataillon de fusiliers n° 26.
49. Cours de répétition de cavalerie (I), du 11/16 au 24 août :  
Régiment de dragons n° 1, escadrons 1, 2 et 3.
50. Cours de répétition de cavalerie (II), du 29 août/2 septembre  
au 11 septembre :  
Compagnies de guides n°s 1 et 9.  
Régiment de dragons n° 2, escadrons 4, 5 et 6.
51. Cours de répétition de cavalerie (III), du 16/20 au 29 sep-  
tembre :  
Compagnies de guides n°s 2 et 10.  
Régiment de dragons n° 3, escadrons 7, 8 et 9.
52. Etat-major général. Reconnaissance, du 16 septembre au 13  
octobre :  
Un certain nombre d'officiers de l'état-major général.
53. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 23 au 29 septembre  
Bataillon de fusiliers n° 27.
54. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 3 au 9 octobre :  
Bataillon de fusiliers n° 30.
55. Cours de répétition de cavalerie (IV), du 4/8 au 17 octobre :  
Compagnies de guides n°s 3 et 4.  
Régiment de dragons n° 4, escadrons 10, 11 et 12.
56. Cours d'officiers du génie, du 16 au 28 octobre :  
Commandants de bataillons et adjudants de l'élite.
57. Ecole préparatoire d'officiers du III<sup>e</sup> arrondissement de divi-  
sion, du 20 octobre au 30 novembre.
58. Seconde école d'état-major général, du 2 novembre au 12 dé-  
cembre, pour lieutenants-colonels et majors.

*Place d'armes de Bière.*

59. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 1<sup>er</sup> avril au 12 mai :  
Recrues pour le train d'armée (bataillon du train et train  
de ligne des unités tactiques) de la II<sup>e</sup> division.  
Tous les recrues maréchaux-ferrants de langue française des  
I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> brigades d'artillerie et des bataillons du train,  
pour le cours de maréchalerie, du 24 avril au 12 mai.

60. Cours de répétition d'infanterie (I), du 1<sup>er</sup> au 7 avril :  
Bataillon de fusiliers n° 10.
61. Cours de répétition d'infanterie (II), du 11 au 17 avril :  
Bataillon de fusiliers n° 11.
62. Cours de répétition d'infanterie (III), du 21 au 27 avril :  
Bataillon de fusiliers n° 12.
63. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 3 mai au 26 juin :  
Recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la II<sup>e</sup> brigade d'artillerie, avec tous les recrues-serruriers pour les batteries des I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> brigades d'artillerie, à l'exclusion des recrues maréchaux-ferrants.  
Les recrues serruriers seront détachés à Thoune, du 15 mai au 1<sup>er</sup> juin, pour un cours spécial.
64. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 10 au 16 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 5.
65. Cours de répétition d'artillerie (I), du 14 au 31 mai :  
II<sup>e</sup> brigade, 1 batterie de 10<sup>cmm</sup> n° 7,  
I<sup>er</sup> régiment, } " " 10<sup>cmm</sup> " 8,
66. Cours de répétition d'infanterie (V), du 20 au 26 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 6.
67. Cours de répétition d'artillerie (II), du 27 juin au 10 juillet :  
Bataillon du train et train de ligne des unités tactiques de la II<sup>e</sup> division.
68. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 29 juin au 22 août :  
Recrues des batteries attelées et colonnes de parc de la I<sup>re</sup> brigade d'artillerie, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants et des recrues-serruriers.
69. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 1<sup>er</sup> au 7 juillet :  
Bataillon de carabiniers n° 1.
70. Cours de répétition d'artillerie (III), du 12 au 27 juillet :  
Parc de la II<sup>e</sup> division. Colonnes de parc n°s 3 et 4.
71. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 12 au 18 août :  
Bataillon de fusiliers n° 4.
72. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 22 au 28 août :  
Bataillon de fusiliers n° 7.
73. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 25 août au 11 septembre :

II<sup>e</sup> brigage, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 9,  
II<sup>e</sup> régiment, } » » 8<sup>cm</sup> » 10.

74. Cours de répétition d'infanterie (IX), du 1<sup>er</sup> au 7 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 8.

75. Cours de répétition d'infanterie (X), du 12 au 18 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 9.

76. Cours de répétition d'artillerie (V), du 14 septembre au 1<sup>er</sup> octobre :

II<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 11,  
III<sup>e</sup> régiment, } » » 8<sup>cm</sup> » 12.

77. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 30 septembre au 10 novembre :

Recrues pour le train d'armee (bataillon de train et train de ligne des unités tactiques), de la I<sup>re</sup> division, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants.

#### *Place d'armes de Brigue.*

78. Cours de répétition d'infanterie (I), du 30 avril au 6 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 88.

79. Cours de répétition d'infanterie (II), du 9 au 15 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 89.

#### *Place d'armes de Brugg.*

80. Ecole d'instructeurs du génie, du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril.

81. Ecole de recrues du génie (I), du 4 avril au 23 mai :  
Recrues pontonniers de langue allemande.

82. Cours de répétition du génie, du 14 au 29 juin :  
Bataillon n° 6. Compagnie de pontonniers.

83. Ecole de recrues du génie (II), du 22 août au 10 octobre :  
Recrues pontonniers de langue française.

#### *Place d'armes de Bulle.*

84. Cours de répétition d'infanterie, du 2 au 8 octobre :  
Bataillon de carabiniers n° 2.

*Place d'armes de Coire.*

85. Cours de répétition d'infanterie (I), du 17 au 23 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 90.
86. Cours de répétition d'infanterie (II), du 27 mai au 2 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 91.
87. Ecole de recrues d'infanterie, du 4/12 juin au 26 juillet :  
Recrues d'infanterie du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division,  
du Canton des Grisons (à l'exception de ceux de langue  
italienne) et du Canton de Glaris, ainsi que les recrues  
trompettes du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division des Can-  
tons des Grisons, Glaris, Uri, Schwyz et Valais.
88. Cours de répétition d'infanterie (III), du 29 juillet au 4 août:  
Bataillon de fusiliers n° 85.

*Place d'armes de Colombier.*

89. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 28 mars/5 avril au 19 mai :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues  
trompettes du II<sup>e</sup> arrondissement de division.
90. Cours de répétition d'infanterie (I), du 22 au 28 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 18.
91. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 1/9 juin au 23 juillet :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues  
trompettes du II<sup>e</sup> arrondissement de division.
92. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 31 juillet/8 août au  
21 septembre :  
Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours du  
II<sup>e</sup> arrondissement de division.
93. Cours de répétition d'infanterie (II), du 23 au 29 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 19.
94. Ecole préparatoire d'officiers du II<sup>e</sup> arrondissement de divi-  
sion, du 2 octobre au 12 novembre.

*Place d'armes de Delémont.*

95. Cours de répétition d'infanterie (I), du 13 au 19 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 23.

96. Cours de répétition d'infanterie (II), du 22 au 28 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 22.
97. Cours de répétition d'infanterie (III), dn 14 au 20 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 21.
98. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 23 au 29 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 24.

*Place d'armes de Frauenfeld.*

99. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 4 avril au 28 mai :  
Recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la VIII<sup>e</sup> brigade d'artillerie, à l'exception des recrues maréchaux-ferrants de langue allemande.  
Tous les recrues serruriers pour batteries des VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> brigades d'artillerie, pour le cours de serruriers, du 8 au 28 mai.
100. Cours de répétition d'infanterie (I), du 22 au 28 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 81.
101. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 31 mai au 24 juillet :  
Recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la VI<sup>e</sup> brigade d'artillerie, à l'exception des recrues serruriers.  
Tous les recrues maréchaux-ferrants de langue allemande des batteries et colonnes de parc des VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> divisions, pour le cours de maréchalerie, du 26 juin au 24 juillet.
102. Cours de répétition d'infanterie (II), du 24 au 30 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 75.
103. Cours de répétition d'artillerie (I), du 26 juillet au 12 août :  
VIII<sup>e</sup> brigade | batterie de 8<sup>cm</sup> n° 43,  
I<sup>er</sup> régiment | » » 8<sup>cm</sup> » 44.
104. Cours de répétition d'artillerie (II), du 14 au 31 août :  
VI<sup>e</sup> brigade | batterie de 10<sup>cm</sup> n° 33,  
II<sup>e</sup> régiment | » » 10<sup>cm</sup> » 34.
105. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 3 septembre au 27 octobre :  
Recrues pour batteries attelées et colonnes de parc de la VII<sup>e</sup> brigade d'artillerie, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants et des recrues-serruriers.
106. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 29 octobre au 9 décembre :  
Recrues pour le train d'armée (bataillon du train et train de ligne des unités tactiques) de la VII<sup>e</sup> division, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants.

107. Cours de répétition d'artillerie (III), du 30 octobre au 12 novembre:

Bataillon du train et train de ligne des unités tactiques de la VIII<sup>e</sup> division.

*Place d'armes de Fribourg.*

108. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 10 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 13.

109. Cours de répétition d'infanterie (II), du 13 au 19 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 14.

110. Cours de répétition d'infanterie (III), du 22 au 28 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 15.

111. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 14 au 20 septembre:  
Bataillon de fusiliers n° 16.

112. Cours de répétition d'infanterie (V), du 23 au 29 septembre:  
Bataillon de fusiliers n° 17.

113. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 10 au 16 octobre:  
Bataillon de fusiliers n° 20.

*Place d'armes de St-Gall.*

114. Ecole de recrues sanitaires (I), du 16 avril au 20 mai:  
Un tiers des recrues du IV<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> arrondissement de division et les recrues de langue allemande de Fribourg.

115. Cours de répétition d'infanterie (I), du 4 au 10 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 73.

116. Cours de répétition d'infanterie (II), du 13 au 19 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 78.

117. Cours de répétition d'infanterie (III), du 22 au 28 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 82.

118. Cours préparatoire pour recrues sanitaires du 8 au 21 juillet:  
Recrues du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division sans Tessin.

119. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 15 au 21 juillet:  
Bataillon de fusiliers n° 74.

120. Ecole de recrues sanitaires (II), du 23 juillet au 26 août:  
La moitié des recrues du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division sans Tessin.

121. Cours de répétition d'infanterie (V), du 24 au 30 juillet:  
Bataillon de fusiliers n° 79.

122. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 16 au 22 septembre:  
Bataillon de fusiliers n° 80.

*Place d'armes de Genève.*

123. Cours de répétition d'infanterie (I), du 30 mai au 5 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 1.
124. Cours de répétition d'infanterie (II), du 10 au 16 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 2.
125. Cours de répétition d'infanterie (III), du 20 au 26 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 3.

*Place d'armes d'Hérisau.*

126. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 28 mars / 5 avril au 19 mai :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes du VII<sup>e</sup> arrondissement de division.
127. Cours de répétition d'infanterie (I), du 22 au 28 mai :  
Bataillon de carabiniers n° 7.
128. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 30 mai / 7 juin au 21 juillet :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes du VII<sup>e</sup> arrondissement de division.
129. Cours de répétition d'infanterie (II), du 24 au 30 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 83.
130. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 1<sup>er</sup>/9 août au 22 septembre :  
Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues - tambours du VII<sup>e</sup> arrondissement de division.
131. Cours de répétition d'infanterie (III), du 24 au 30 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 84.
132. Ecole préparatoire d'officiers du VII<sup>e</sup> arrondissement de division, du 2 octobre au 12 novembre.

*Place d'armes de Lausanne.*

133. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 8 au 21 juillet :  
Recrues du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> arrondissement de division, à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg.
134. Ecole de recrues sanitaires (I), du 23 juillet au 26 août :  
Un tiers des recrues du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> arrondissement de division (à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg).
135. Ecole de recrues sanitaires (II), du 3 septembre au 7 octobre :  
Un tiers des recrues du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> arrondissement de division (à l'exception des recrues de langue allemande de Fribourg).

*Place d'armes de Liestal.*

136. Cours de répétition d'infanterie (I), du 16 au 22 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 52.
137. Cours de répétition d'infanterie (II), du 5 au 11 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 53.
138. Cours de répétition d'infanterie (III), du 23 au 29 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 58.
139. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 3 au 9 octobre :  
Bataillon de carabiniers n° 5.

*Place d'armes de Lugano.*

140. Cours de répétition d'infanterie, du 4 au 10 avril :  
Bataillon de fusiliers n° 94.

*Place d'armes de Lucerne.*

141. Ecole de cadres de cavalerie, du 13 mars au 23 avril :  
Un certain nombre de brigadiers de dragons et de maréchaux-des-logis de guides.
142. Cours de répétition d'infanterie (I), du 21 au 27 mars :  
Bataillon de fusiliers n° 47.
143. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 21/29 mars au 12 mai :  
Deux cinquièmes des recrues et la moitié des recrues trompettes du IV<sup>e</sup> arrondissement de division.
144. Cours de répétition d'infanterie (II), du 18 au 24 avril :  
Bataillon de fusiliers n° 40.
145. Cours de répétition d'infanterie (III), du 27 avril au 3 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 41.
146. Cours de remonte (IV) pour chevaux de recrues, du 15 mai au 9 septembre.
147. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 16 au 22 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 42.
148. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 16/24 mai au 7 juillet :  
Deux cinquièmes des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du IV<sup>e</sup> arrondissement de division.
149. Ecole de recrues sanitaires (I), du 4 juin au 8 juillet.  
Un tiers des recrues du III<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> arrondissement de division.
150. Cours de répétition d'infanterie (V), du 20 au 26 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 46.
151. Ecole préparatoire d'officiers du IV<sup>e</sup> arrondissement de division, du 11 juillet au 21 août.

152. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 12 au 18 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 43.
153. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 21 au 27 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 48.
154. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 1<sup>er</sup> au 7 août :  
Bataillon de carabiniers n° 4.
155. Cours de répétition d'infanterie (IX), du 9 au 15 août :  
Bataillon de fusiliers n° 45.
156. Cours de répétition d'infanterie (X), du 24 au 30 août :  
Bataillon de fusiliers n° 38.
157. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 26 août / 3 septembre  
au 17 octobre :  
Un cinquième des recrues d'infanterie et les recrues tam  
bours du IV<sup>e</sup> arrondissement de division et les recrues  
instituteurs de tous les arrondissements de division.
158. Ecole de recrues sanitaires (II), du 3 septembre au 7 octobre :  
Recrues du VIII<sup>e</sup> arrondissement de division (seulement  
Tessin).
159. Ecole de recrues de cavalerie, du 12 septembre au 12 no  
vembre :  
Tous les recrues de guides.
160. Cours de répétition d'infanterie (XI), du 20 au 26 octobre :  
Bataillon de fusiliers n° 44.

*Place d'armes de Luziensteig.*

161. Cours de répétition d'infanterie (I), du 17 au 23 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 92.
162. Cours de répétition d'infanterie (II), du 27 mai au 2 juin :  
Bataillon de fusiliers n° 93.
163. Cours de répétition d'artillerie, du 17 juin au 4 juillet :  
Batterie de montagne de 8<sup>cm</sup> n° 61.
164. Cours de répétition d'infanterie (III), du 19 au 25 juillet :  
Bataillon de carabiniers n° 8.
165. Cours de répétition du génie, du 27 juillet au 11 août :  
Tous les pionniers des 29<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> régiments d'infanterie et  
les pionniers du bataillon n° 90 du 30<sup>e</sup> régiment d'in  
fanterie.

*Place d'armes de St-Maurice.*

166. Cours de répétition du génie, du 11 au 26 juillet :  
Tous les pionniers des bataillons n° 88 et 89 du 30<sup>e</sup> ré  
giment d'infanterie.

*Place d'armes de Muri.*

167. Cours de répétition d'infanterie, du 3 au 9 octobre:  
Bataillon de fusiliers n° 99.

*Place d'armes de Schaffhouse.*

168. Cours de répétition d'~~infanterie~~ (I), du 2 au 8 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 61.
169. Cours de répétition d'infanterie (II), dn 11 au 17 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 62.
170. Ecole de recrues d'infanterie, du 23/31 mai au 14 juillet:  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues-trompettes du VI<sup>e</sup> arrondissement de division.
171. Cours de répétition d'infanterie (III), dn 30 août au 5 septembre:  
Bataillon de fusiliers n° 63.
172. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 8 au 14 septembre:  
Bataillon de fusiliers n° 67.

*Place d'armes de Signau.*

173. Cours de répétition d'infanterie, du 28 septembre au 4 octobre:  
Bataillon de fusiliers n° 39.

*Place d'armes de Sion.*

174. Cours de répétition d'infanterie, du 1<sup>er</sup> au 7 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 98.
175. Cours de répétition d'artillerie, du 29 août au 15 septembre  
Batterie de montagne de 8<sup>em</sup> n° 62.

*Place d'armes de Soleure.*

176. Cours de répétition d'infanterie (I), du 1<sup>er</sup> au 7 avril:  
Bataillon de fusiliers n° 49.
177. Cours de répétition d'infanterie (II), du 18 au 24 avril:  
Bataillon de fusiliers n° 50.
178. Cours de répétition du génie (I), du 19 avril au 4 mai:  
Bataillon n° 2, compagnie de sapeurs, et tous les pionniers d'infanterie de la II<sup>e</sup> division.
179. Cours de répétition d'infanterie (III), du 27 avril au 3 mai:  
Bataillon de fusiliers n° 51.

180. Ecole de recrues du génie (I), du 9 mai au 27 juin :  
Recrues sapeurs et recrues pionniers d'infanterie des arrondissements de division I, II, III et IV.
181. Ecole de recrues sanitaires (I), du 4 juin au 8 juillet :  
Un tiers des recrues des III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> arrondissements de division.
182. Ecole de recrues du génie (II), du 29 juin au 17 août :  
Recrues sapeurs et recrues pionniers d'infanterie des arrondissements de division V, VI, VII et VIII.
183. Ecole de recrues du génie (III), du 22 août au 10 octobre :  
Recrues pionniers du génie de tous les arrondissements de division.
184. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie, du V<sup>e</sup> arrondissement de division, du 16 octobre au 26 novembre.

*Place d'armes de Thoune.*

185. Ecole préparatoire d'officiers (I) pour troupes d'administration, du 16 janvier au 19 février.
186. Seconde école centrale, du 17 janvier au 16 février :  
Un certain nombre de capitaines de fusiliers et de carabiniers.
187. Ecole préparatoire d'officiers (II) pour troupes d'administration, du 21 février au 26 mars.
188. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 24 février au 29 mars :  
Sous-officiers d'artillerie de campagne (batteries et colonnes de parc de toutes les divisions), sous-officiers des compagnies d'artificiers, sous-officiers du train d'armée (bataillons du train et train de ligne de langues française et italienne).
189. Ecole d'instructeurs d'infanterie, du 6 au 19 mars.
190. Ecole de recrues pour troupes d'administration, du 1<sup>er</sup> avril au 20 mai :  
Recrues de toutes les compagnies d'administration.
191. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 1<sup>er</sup> avril au 25 mai :  
Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la III<sup>e</sup> brigade d'artillerie et les recrues-marechaux-ferrants pour batteries et colonnes de parc des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> divisions, à l'exception des recrues serruriers ; cours de maréchalerie, du 1<sup>er</sup> au 25 mai.

192. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 8 avril au 19 mai :  
Recrues des compagnies d'artificiers.
193. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 8 avril au 1<sup>er</sup> juin :  
Recrues des batteries de montagne.
194. Ecole de recrues d'artillerie (IV), du 8 avril au 1<sup>er</sup> juin :  
Recrues de langue française de l'artillerie de position,  
avec cours pour les recrues serruriers de langue fran-  
çaise des batteries et de l'artillerie de position.
195. Première école centrale, du 18 avril au 29 mai :  
Un certain nombre d'officiers subalternes de toutes les  
armes et un certain nombre d'adjudants.
196. Cours de répétition d'infanterie (I), du 6 au 12 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 33.
197. Cours de répétition d'infanterie (II), du 15 au 21 mai :  
Bataillon de fusiliers n° 32.
198. Cours de répétition pour troupes d'administration, du 23 au  
30 mai :  
Tous les hommes des 8 compagnies d'administration.
199. Cours de répétition d'artillerie (I), du 25 mai au 9 juin :  
Compagnie d'artificiers n° 1.
200. Cours de répétition d'artillerie (II), du 25 mai au 7 juin :  
Bataillon du train et train de ligne des unités tactiques  
de la III<sup>e</sup> division.
201. Cours de répétition du génie (I), du 25 mai au 9 juin :  
Bataillon n° 3, compagnie de pontonniers.
202. Ecole de recrues d'artillerie (V), du 28 mai au 21 juillet :  
Recrues des batteries attelées et colonnes de parc de la  
IV<sup>e</sup> brigade d'artillerie, et tous les recrues-serruriers  
pour les batteries des III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> divisions, à l'ex-  
ception des recrues maréchaux-ferrants ; cours de serru-  
riers, du 3 au 21 juillet.
203. Cours de répétition pour officiers d'administration, du 1<sup>er</sup> au  
28 juin :  
Un certain nombre d'officiers supérieurs d'administration.
204. Ecole de recrues d'artillerie (VI), du 4 juin au 28 juillet :  
Recrues de langue allemande de l'artillerie de position.

205. Cours de répétition d'artillerie (III), du 9 au 26 juin :  
 III<sup>e</sup> brigade, } batterie de 10<sup>cm</sup> n° 13,  
 I<sup>er</sup> régiment, } " " 10<sup>cm</sup> " 14.
206. Ecole de sous-officiers d'administration, du 9 au 29 juin :  
 Un certain nombre de sous-officiers de tous les arrondissements de division.
207. Cours de répétition pour les chefs de caissons de tous les régiments d'infanterie, du 8 au 23 juillet :
208. Ecole de recrues d'artillerie (VII), du 23 juillet au 15 septembre :  
 Recrues des batteries attelées et des colonnes de parc de la V<sup>e</sup> brigade d'artillerie, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants et des recrues-serruriers.
209. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 23 juillet au 9 août :  
 VIII<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 45,  
 II<sup>e</sup> régiment, } " " 8<sup>cm</sup> " 46.
210. Cours de répétition d'artillerie (V), du 3 au 18 août :  
 II<sup>e</sup> division. Compagnies de position n°s 2 et 3.
211. Cours de répétition d'artillerie (VI), du 12 au 29 août :  
 VI<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 31,  
 I<sup>er</sup> régiment, } " " 8<sup>cm</sup> " 32.
212. Quatrième école centrale (y compris une reconnaissance), du 13 août au 23 septembre :  
 Tous les commandants de régiment d'infanterie et un certain nombre de commandants de régiment d'autres armes.
213. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie (1<sup>re</sup> partie, pour tous les genres d'artillerie), du 25 août au 5 octobre.
214. Cours de répétition du génie (II), du 31 août au 15 septembre :  
 Bataillon n° 3. Compagnie de sapeurs et tous les pionniers d'infanterie de la III<sup>e</sup> division.
215. Cours de répétition d'artillerie (VII), du 1<sup>er</sup> au 18 septembre :  
 III<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 15,  
 II<sup>e</sup> régiment, } " " 8<sup>cm</sup> " 16.
216. Cours de répétition d'artillerie (VIII), du 19 septembre au 6 octobre :  
 III<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>cm</sup> n° 17,  
 III<sup>e</sup> régiment, } " " 8<sup>cm</sup> " 18.

217. Cours de répétition du génie (III), du 20 septembre au 5 octobre :  
 Bataillon n° 6. Compagnie de sapeurs et tous les pionniers d'infanterie de la VI<sup>e</sup> division.
218. Cours de répétition d'artillerie (IX), du 21 septembre au 6 octobre :  
 Parc de division n° VIII. Colonnes de parc n°s 5 et 6.
219. Cours de répétition d'infanterie (III), du 3 au 9 octobre :  
 Bataillon de fusiliers n° 34.
220. Cours de répétition d'artillerie (X), du 3 au 18 octobre :  
 II<sup>e</sup> division. Compagnies de position n°s 4 et 7.
221. Ecole de recrues d'artillerie (VIII), du 8 octobre au 18 novembre :  
 Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne) de la IV<sup>e</sup> division, à l'exception des recrues maréchaux-ferrants.
222. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 12 au 18 octobre :  
 Bataillon de fusiliers n° 35.
223. Cours de répétition d'infanterie (V), du 12 au 18 octobre :  
 Bataillon de fusiliers n° 36.
224. Ecole de recrues d'artillerie (IX), du 28 octobre au 8 décembre :  
 Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne) de la III<sup>e</sup> division, à l'exception des recrues maréchaux-ferrants.

*Place d'armes de Wallenstadt.*

225. Ecole de tir (I) pour sous-officiers, du 2 au 29 avril.
226. Ecole de tir (II) pour officiers, du 4 au 31 mai.
227. Ecole de tir (III) pour officiers, du 7 juin au 4 juillet.
228. Ecole de tir (IV) pour officiers, du 9 juillet au 5 août.
229. Ecole de tir (V) pour officiers, du 9 août au 5 septembre.
230. Cours de répétition d'infanterie (I), du 8 au 14 septembre :  
 Bataillon de fusiliers n° 76.
231. Cours de répétition d'infanterie (II), du 19 au 25 septembre :  
 Bataillon de fusiliers n° 77.
232. Ecole de tir (VI) pour sous-officiers, du 27 septembre au 24 octobre.

*Place d'armes de Wangen.*

233. Cours de répétition d'infanterie, du 12 au 18 juillet :  
Bataillon de fusiliers n° 37.

*Place d'armes de Winterthour.*

234. Cours de remonte (II) pour chevaux de recrues, du 10 janvier au 6 mai.
235. Ecole de recrues de cavalerie, du 9 mai au 9 juillet :  
Recrues des escadrons n°s 16—22 et de l'escadron n° 24.
236. Cours de remonte (VI), du 17 juillet au 5 août :  
Pour chevaux de la troupe incorporée des escadrons n°s 15 à 24 et des compagnies de guides n°s 5—8, 11 et 12.
237. Cours de répétition de cavalerie (I), du 8/12 au 21 août :  
Compagnies de guides n°s 6, 7 et 12.
238. Cours de répétition de cavalerie (II), du 26 août / 1<sup>er</sup> septembre au 8 septembre :  
Régiment n° 6. Escadrons n°s 16, 17 et 18.
239. Cours de répétition de cavalerie (III), du 12/16 au 25 septembre :  
Régiment n° 7. Escadrons n°s 19, 20 et 21.

*Place d'armes d'Yverdon.*

240. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 28 mars / 5 avril au 19 mai :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du 1<sup>er</sup> arrondissement de division.
241. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 1<sup>er</sup>/9 juin au 23 juillet :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du I<sup>er</sup> arrondissement de division.
242. Ecole de recrues d'infanterie (III), du 1<sup>er</sup>/9 août au 22 septembre :  
Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours du I<sup>er</sup> arrondissement de division.
243. Ecole préparatoire d'officiers du I<sup>er</sup> arrondissement de division, du 2 octobre au 12 novembre.

*Place d'armes de Zofingue.*

- 244. Ecole de recrues d'armuriers pour les recrues-armuriers de tous les arrondissements de division, du 27 avril au 10 juin.
- 245. Cours de répétition d'infanterie, du 17 juin au 2 juillet :  
Sous-officiers d'armement des divisions I, IV, V et VII.

*Place d'armes de Zurich.*

- 246. Ecole de sous-officiers d'artillerie, du 16 février au 21 mars :  
Sous-officiers pour le train d'armée (bataillons du train et train de ligne) de langue allemande.
- 247. Ecole d'instructeurs sanitaires, du 19 mars au 1<sup>er</sup> avril.
- 248. Ecole de recrues d'artillerie (I), du 22 mars au 2 mai :  
Recrues du train d'armée (bataillons du train et train de ligne des unités tactiques) de la VI<sup>e</sup> division et tous les recrues maréchaux-ferrants pour tous les bataillons du train de langue allemande, pour le cours de maréchalerie, du 10 avril au 2 mai.
- 249. Ecole préparatoire d'officiers vétérinaires, du 26 mars au 22 avril.
- 250. Cours préparatoire pour recrues sanitaires, du 1<sup>er</sup> au 14 avril :  
Recrues des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissements de division et les recrues de langue allemande de Fribourg.
- 251. Ecole de recrues d'infanterie (I), du 28 mars / 5 avril au 19 mai :  
Un tiers des recrues d'infanterie et la moitié des recrues trompettes du VI<sup>e</sup> arrondissement de division.
- 252. Ecole de recrues sanitaires (I), du 16 avril au 20 mai :  
Un tiers des recrues des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissements de division, et les recrues de langue allemande de Fribourg.
- 253. Ecole préparatoire d'officiers sanitaires, du 23 avril au 20 mai :  
Pour médecins et pharmaciens de langue allemande.
- 254. Cours de répétition sanitaire, du 24 avril au 6 mai :  
Cours d'opérations pour médecins d'un certain âge.
- 255. Cours de répétition d'infanterie (I), du 23 au 29 mai :  
Bataillon de carabiniers n° 6.

256. Cours de répétition d'artillerie (I), du 29 mai au 13 juin :  
 Parc de division n° VIII, { colonne de parc n° 15,  
                       »     »     » 16.
257. Cours de répétition d'artillerie (II), du 15 au 28 juin :  
 Bataillon du train et train de ligne des unités tactiques  
 de la VI<sup>e</sup> division.
258. Cours de répétition d'infanterie (II), du 24 au 30 juin :  
 Bataillon de fusiliers n° 64.
259. Cours de répétition d'infanterie (III), du 4 au 10 juillet :  
 Bataillon de fusiliers n° 65.
260. Ecole préparatoire d'officiers d'infanterie du VI<sup>e</sup> arrondissement de division, du 18 juillet au 28 août.
261. Cours de répétition d'artillerie (III), du 26 juillet au 12 août :  
 VI<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>em</sup> n° 35,  
 III<sup>e</sup> régiment, }     »     » 8<sup>em</sup> » 36.
262. Cours de répétition d'infanterie (IV), du 1<sup>er</sup> au 7 août :  
 Bataillon de fusiliers n° 68.
263. Cours de répétition d'infanterie (V), du 10 au 16 août :  
 Bataillon de fusiliers n° 69.
264. Cours de répétition d'artillerie (IV), du 15 au 30 août :  
 Parc de division n° VI, colonnes de parc n°s 11 et 12.
265. Cours de répétition d'infanterie (VI), du 19 au 25 août :  
 Bataillon de fusiliers n° 70.
266. Cours de répétition d'infanterie (VII), du 30 août au 5 septembre :  
 Bataillon de fusiliers n° 66.
267. Cours de répétition d'artillerie (V), du 2 au 19 septembre :  
 VIII<sup>e</sup> brigade, } batterie de 8<sup>em</sup> n° 47,  
 III<sup>e</sup> régiment, }     »     » 8<sup>em</sup> » 48.
268. Ecole de recrues sanitaires (II), du 3 septembre au 7 octobre :  
 La moitié des recrues des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> arrondissements  
 de division, sauf Tessin.
269. Ecole de recrues d'infanterie (II), du 9/17 septembre au 31 octobre :  
 Un tiers des recrues d'infanterie et les recrues tambours  
 du VI<sup>e</sup> arrondissement de division.

270. Cours de répétition d'infanterie (VIII), du 17 au 28 septembre :  
Bataillon de fusiliers n° 71.
271. Ecole de sous-officiers sanitaires, du 17 septembre au 7 octobre :  
Pour sous-officiers sanitaires de langue allemande.
272. Cours de répétition d'infanterie (IX), du 26 septembre au 2 octobre :  
Bataillon de fusiliers n° 72.
273. Ecole de recrues d'artillerie (II), du 17 septembre au 28 octobre :  
Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne des unités tactiques) de la VIII<sup>e</sup> division, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants de langue allemande.
274. Ecole préparatoire d'officiers d'artillerie, II<sup>e</sup> partie, du 17 octobre au 18 décembre :  
Pour artillerie de campagne et de position, du 17 octobre au 18 décembre.  
Pour artificiers et le train d'armée, du 31 octobre au 18 décembre.
275. Ecole préparatoire d'officiers du génie, du 17 octobre au 18 décembre.
276. Ecole de recrues d'artillerie (III), du 31 octobre au 12 décembre :  
Recrues du train d'armée (bataillon du train et train de ligne des unités tactiques) de la V<sup>e</sup> division, à l'exception des recrues-maréchaux-ferrants.
-